



Envoyé en préfecture le 08/04/2021

Reçu en préfecture le 08/04/2021

Affiché le

SLOW

ID : 087-218716504-20210407-DEL020-DE

COMMUNE DE SAINT MARTIN LE MAULT
Délibération n° 2021/20 du 30 mars 2021
Enquête publique projet éoliens de Beaulieu

Nombre de Conseillers

en exercice 11
présents 09
votants 11

Pour : 0
Contre : 8
Abstention : 3

Le conseil municipal de Saint Martin le Mault s'est réuni à huis clos suite au COVID à la salle des fêtes le mardi 30 mars 2021 à 19 heures selon convocation en date du 22 mars 2021 sous la présidence du M. NAVARRE Michel, la secrétaire de séance était Mme SAUZIN Anne.

Présents : M. NAVARRE Michel, M. LEJEUNE Yann, Mme BERTRAND Muriel, M. CELY Jean Baptiste, Mme WATERHOUSE Silvia, M. ROBIN Christian, Mme SAUZIN Anne, M. DUPONT Philippe, M. LEGER Ludovic.

Absents excusés : M. BOURRY Marc, M. LOUBEYRE Éric.

M. BOURRY Marc donne procuration à M. NAVARRE Michel

M. LOUBEYRE Éric donne procuration à M. LEJEUNE Yann

Mr le Maire demande au conseil municipal que le vote concernant l'enquête publique projet éolien de Beaulieu soit fait à bulletin secret.

De notre avis, ce genre de projet, d'aucune utilité d'un point de vue écologique et économique, ne peut qu'être néfaste à notre patrimoine environnemental.

Le photomontage fait depuis le Colombier du Logis seigneurial classé "monument historique" montre un impact visuel minime : c'est plus que douteux !

Avec tous les projets en cours : Coulonges, Thollet, Tilly, St Sulpice, Mailhac sur Benaise, St Léger Magnazeix, et ceux déjà existants à Lussac, nous serons complètement encerclés.

C'est pourquoi nous sommes contre ce projet.

Après que le conseil municipal en eut délibéré, par zéro voix pour huit voix contre trois abstentions de donner un avis défavorable.

Transmis à la Sous-Préfecture

le 07/04/2021

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

ou Sous-Préfecture

le : 08/04/2021

Publié ou Notifié

le : 08/04/2021

Fait et délibéré en Mairie, le jour mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le

Pour copie conforme :

En Mairie, le 30/03/2021

Le Maire
Michel NAVARRE

